



COMITE DE DIRECTION

Du mardi 3 septembre 2024 18h30
Montigny le Bretonneux

PROCES-VERBAL

Président : Brice PARINET

Présents : Florent BAUDOIN, Jean-François DUPONT (secrétaire général), Dorette ELANGUE, Pierre GUILLEBAUX, Jean-Pierre LEDUC, Jean-Jacques LENAFF, Thierry MOURAUX, Ali SAHALI, Sandrine SANCHEZ, Valérie TARDIVEL,

Assistent : William MARISSAL (Directeur général), Thomas DELASSUS (Président de la C.D.A), David REMISSE,

Absents excusés : Chrystel FERRY, Jean-Eric INACIO, Frédéric LECLERC, Pascal MAILLE, Marc MALOISEL, Victor SIMON.

1. Adoption du procès-verbal des réunions du Comité de Direction des 26/6, 9/7 et 31/8/2024

Le comité adopte à l'unanimité le procès-verbal du précédent Comité de Direction.

2. Informations du Président

Situation de la Ligue : Brice PARINET rapporte aux membres du Comité de Direction les échanges qu'il a eus, en visioconférence, avec Jamel SANDJAK, relatifs à la candidature de Monsieur Ahmed BOUAJAJ au poste de Président de la Ligue de Paris Île-de-France de Football.

Frais d'arbitrage : il revient sur les deux courriers adressés par Philippe DIALLO expliquant les modalités d'indemnisation des arbitres. Une réflexion sera prochainement proposée en Comité de Direction de la Ligue afin de fixer une position commune.

Enfin, Brice PARINET fait le compte rendu du dernier séminaire du Comité de Direction du samedi 31 août. Certaines actions issues du plan d'actions de la liste Yvelines, terre de football ont été fléchées pour une mise en place prioritaire. C'est le cas, par exemple, de la mise en place du collège des présidents de Club, de la communication du District et de l'ergonomie du Siège.

Le prochain séminaire aura lieu le mercredi 6 novembre 2024 de 18h30 à 21h30.

3. Compte-rendu de décisions prises par le bureau

Il est rendu compte au Comité de Direction de la décision par laquelle le Bureau a, dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée le 22/10/2020 par le Comité, donné son accord pour la constitution des ententes suivantes :

Ententes :

MEZIERES AJSL & SERBIE US

VETERANS - D2	Club support	MEZIERES AJSL
VETERANS - D4	Club support	SERBIE US

Etant entendu que l'équipe de D4 est une équipe inférieure à l'équipe de D2.

CERNAY LA VILLE AS, BONNELLES AS & 17 TOURNANTS US

VETERANS - D4	Club support	CERNAY LA VILLE AS
---------------	--------------	--------------------

MEULAN CN, GUITRANCOURT ASF, JUZIERS FC

VETERANS - D3	Club support	MEULAN CN
VETERANS - D5	Club support	GUITRANCOURT ASF

Etant entendu que l'équipe de D5 est une équipe inférieure à l'équipe de D3.

MAULOISE US & MEZIERES AJSL

SENIORS - D3	Club support	MAULOISE US
SENIORS - D4	Club support	MEZIERES AJSL
SENIORS - D5	Club support	MAULOISE US

Etant entendu que la hiérarchie des équipes se lit comme tel, selon le niveau de compétition. SENIORS D3 (équipe 1), SENIORS D4 (équipe 2), SENIORS D5 (équipe 3)

MAULOISE US & MAREIL SUR MAULDRE FFC

U18 - D2	Club support	MAULOISE US
U16 - D3	Club support	MAULOISE US
U14 - D4	Club support	MAULOISE US

Le Comité en prend acte.

Il est rappelé que les ententes sont régies par l'article 11.3 du Règlement Sportif du District, qui prévoit expressément que : « L'entente dont les modalités sont définies à l'article 39 bis des Règlements Généraux de la F.F.F., a une durée d'une saison. Elle est renouvelable. Lors de sa création, l'équipe constituée en entente évolue obligatoirement au niveau hiérarchique correspondant aux droits sportifs acquis par le club désigné comme support. L'équipe constituée en entente est, réglementairement, dans la catégorie d'âge concernée, considérée comme une équipe inférieure par rapport aux équipes supérieures des clubs constituants et aux équipes supérieures constituées en entente et auxquelles participe au moins un club constituant. En fin de saison, si l'entente n'est pas renouvelée ou renouvelable pour la saison suivante, les droits sportifs acquis par l'équipe en entente sont attribués exclusivement au club support, et en aucun cas à l'autre ou à l'un des autres club(s) constituant(s). L'entente ne concourt à la satisfaction des obligations en matière d'équipes de jeunes ou d'équipes Seniors : - qu'au profit du seul club support, et pas en faveur de l'autre ou des autres club(s)

constituant(s), - qu'à la condition que le club support compte dans son effectif, au minimum 6 licencié(e)s de la catégorie d'âge concernée, et en aligne au moins 3 sur chaque feuille de match. Pour le football d'animation, le club doit avoir au moins 5 licenciés dans l'effectif et au moins 3 alignés sur chaque feuille de match. »

4. Nomination des commissions

Le Comité adopte la composition de la Commission de discipline en première instance et de la Commission d'appel départementale pour la mandature 2024-2028. Il adopte également la composition de la liste des délégués, ainsi que la composition de la commission de surveillance des opérations électorales pour la saison 2024-2025.

Commission de Discipline en première instance

RUNAVOT Claude	(s)	Président
D'ORIANO Sébastien	(n)	Président délégué
BERC François	(s)	Membre
LECLERC Frédéric	(n)	Représentant du Comité de Direction
CLAMEN Jean-Philippe	(s)	Représentant suppléant C.D.A
DRAY Paul	(s)	Membre
FAURE Bénédicte	(s)	Membre
FERRENBACH Lydia	(s)	Membre
GOMES Luis Pedro	(s)	Membre
GUILLEBAUX Pierre	(s)	Représentant du Comité de Direction
KONE Diakarida	(s)	Membre
MABOUNGOU Armel	(s)	Membre
PELLAN Philippe	(s)	Représentant de la C.D.A
DELOIRIE Gael	(n)	Représentant de la C.D.A
HERRY Anthony	(n)	Membre
HOUIN Laurent	(n)	Membre
HUOT Mickaël	(n)	Membre
MESTARI Abdelalah	(n)	Membre
PERAUD Gérard	(n)	Membre

(n) Affecté préférentiellement aux réunions de commission de la zone nord Yvelines

(s) Affecté préférentiellement aux réunions de commission de la zone sud Yvelines

Commission d'Appel Départementale

BEAUBIAT Guy	Président
BAUDOIN Florent	Représentant du Comité de Direction
ARCIZET Alain	Membre
ATILLAH Ilhame	Membre
CORMIER Cécile	Membre
DE BIANCHI Pierre	Membre
GOMIS Dominique	Membre
JOURDAN Josiane	Membre
LIBBERECHT Jean-Marc	Membre
MEURILLON Jean-Pierre	Membre

<i>MOLLER Didier</i>	<i>Membre</i>
<i>PLANQUE Jean-Pierre</i>	<i>Représentant de la C.D.A</i>
<i>SAHALI Ali</i>	<i>Représentant de la commission technique</i>
<i>TECHER Isabelle</i>	<i>Membre</i>
<i>ZARKA Lotfi</i>	<i>Représentant suppléant C.D.A</i>

Nomination des délégués

M. Alain ARCIZET
M. François BERC
M. Philippe BUSNEL
M. Thierry COLOMBO
M. Jean-Claude CORNUAULT
M. Didier DESARTRE
M. Paul DRAY
M. Rachid FOURALI
M. Didier GUICHETEAU
M. Pierre GUILLEBAUX
M. Loïc JOUBERT
M. Gilles LANDRIOT
M. Jean-Pierre LEDUC
Mme Corinne STEKELORUM
M. Luis P. GOMES
M. Benoit GRELIER

Le Comité de Direction prend acte de la candidature de M. DE SOUSA et de M. BALTHAM, pour intégrer des commissions du District. Il ne peut y répondre favorablement pour des raisons diverses.

Commission de surveillance des opérations électorales

<i>BEAUBIAT GUY</i>	<i>Président</i>
<i>CORMIER Cécile</i>	<i>Membre</i>
<i>DACHEUX Gérard</i>	<i>Membre</i>
<i>FEREY Rémi</i>	<i>Membre</i>
<i>FERRENBACH Lydia</i>	<i>Membre</i>
<i>GOMES PEDRO Luis</i>	<i>Membre</i>
<i>LIBBERECHT JEAN MARC</i>	<i>Membre</i>
<i>PERAUD Gérard</i>	<i>Membre</i>
<i>PLANQUE Jean-Pierre</i>	<i>Membre</i>
<i>TECHER Isabelle</i>	<i>Membre</i>

5. Nomination d'arbitres

Sur la proposition de la C.D.A., le Comité procède à la nomination, sous réserve de leur réussite à l'examen pratique, des 21 candidats-Arbitres suivants, admis à l'issue de la 1ère session de Formation Initiale des Arbitres de Football à 11, qui a été organisée les 23-24-25-30-31/8 et 1/9/24 aux Mureaux :

AGOSSOU BODE Triphose	ST CLOUD F.C. (92)
BLANC Jeremy	O.S.C. ELANCOURT
BOUSSIER Axel	A.S. PISCOP MOISSELLES (95)
COELHO GUIMARAES Ruben	A.S. MEUDON (92)
COUL Zeze	E.S. PARIS (75)
DIBAHI Ben	F.C. FONTENAY LE FLEURY
EGOU Windyla	CHESNAY 78 F.C. LE
EL HAIMADI Sofiane	U.S. VERNEUIL SUR SEINE
GICQUEL Ilan	C.S.M. ROSNY SUR SEINE
GOMES Melvin	F.C. VERSAILLES 78
GRIBI Elhadj	E.S. TRAPPES
JONASZIK Gregoire	F.C. POISSY
LIMOGES Teymiyya	F.C. POISSY
NAIT ABDELKADER Rayan	E.S. SARTROUVILLE
PLUMAIN Jeremy	GARGENVILLE STADE
RODRIGUES LOPES Julien	F.C. VALLEE 78
SABAS Houd	Sans club
SYLLA Ahamedi	O.F.C. LES MUREAUX
TAIBI Yacine	U.S. HARDRICOURT
TOUZENE Hacene	TRIEL A.C.
ZERHDY Wahil	E.S. TRAPPES

6. Adoption du calendrier général pour la saison 2024 / 2025, pour le football d'animation, le futsal, le football féminin

Le Comité adopte à l'unanimité ces calendriers généraux pour la saison 2024 / 2025.

7. Modifications à la composition des groupes de championnat pour la saison 2024 / 2025

Après avoir été informé de l'ensemble des modifications à la composition des groupes de Championnat pour la saison 2024 / 2025, le Comité les adopte à l'unanimité.

8. Les ententes

Le Directeur du District, William MARISSAL, présente les nouvelles des ententes qui sont approuvées par le Comité :

HOUDAN REGION/A.S. LA VESGRE/A.S. GAMBAIS

U14 - D4	Club support	HOUDAN REGION
U15 - D1	Club support	HOUDAN REGION

9. Le programme des formations techniques pour la saison 2024 / 2025

Après présentation des différentes formations techniques par Monsieur David REMISSE, un débat s'ouvre au sein du Comité sur le maintien des rassemblements de perfectionnement U12, U12F et perfectionnement gardien de but. Il est décidé, qu'en l'état et devant l'absence du C.T.D P.P.F. pour les rassemblements de perfectionnement U12, ces derniers ne seront pas reconduits cette saison. Par ailleurs, une réflexion sera également ouverte, après avis des techniciens du District et sur décision du Comité de direction, sur les autres rassemblements U12F et gardien de but. L'objectif étant de s'assurer que lesdits rassemblements ne viennent pas ajouter une charge supplémentaire qu'ils ne pourraient assurer.

En outre, en ce qui concerne la volonté du C.T.D P.P.F. consistant à observer des joueurs sur des rencontres de football, le Comité ne peut donner suite à cette demande car il ne souhaite pas mobiliser des salariés et des membres de la commission technique pour un trop faible nombre de joueurs.

Enfin, concernant les autres formations (Foot en marchant, Futnet, Golf Foot, Fitfoot et futsal, etc.) il semble plus opportun, au vu du peu de demande au sein des Yvelines, de se rapprocher d'autres districts pour des organisations conjointes.

Le comité de Direction, regrette vigoureusement, que le C.T.D P.P.F. n'ait pas un agenda lui permettant d'être plus souvent au District et d'une manière plus générale sur le territoire yvelinois.

10. Les finances

Le comité fait le point sur les relevés clubs, qui ont été émis en mai, pour lesquels la date limite de paiement était le 26/04/2024. A ce jour, 11 clubs restent redevables d'une somme totale de 20 482,83 €. Parmi eux, ce sont 3 clubs qui n'ont, ni demandé un délai, ni même pris contact avec le District, et qui restent redevables d'une somme totale de 6 174,72 €. Le Comité décide de leur appliquer, après un ultime rappel, les dispositions de l'article 3.5 du Règlement Sportif du District, ce qui entraîne la perte définitive d'1 point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) jusqu'à régularisation de la situation financière du club, cette sanction de retrait de point(s) étant applicable à toutes les équipes Seniors et Seniors-Vétérans du club débiteur évoluant dans un Championnat Départemental.

Le Comité décide d'accepter, à titre exceptionnel, les échéanciers aux Clubs qui les ont demandés. En revanche, si ces derniers venaient à ne pas être respectés, le District serait contraint de demander le remboursement intégral et immédiat des sommes qui lui sont dues et d'appliquer le retrait de points prévu à l'article 3.5 à compter de la date du non-respect de leur échéancier

Le Comité de Direction tient à rappeler que l'argent qu'il perçoit ne lui appartient pas et qu'il est mobilisé au service du Football yvelinois, de l'accompagnement des Clubs et d'une répartition des ressources sur l'ensemble du territoire.

11. Devise et logo

Brice PARINET présente le nouveau logo du District et la nouvelle devise (Yvelines terre de football) qui sont tous deux adoptés à l'unanimité.

Afin de répondre à Ali SAHALI concernant les coûts engendrés par ces changements, il est indiqué que les vêtements à l'effigie du District seront progressivement changés au fur et à mesure de l'usure des anciens. Par ailleurs, ils seront limités suite à la nouvelle règle d'attribution des dotations en fonction de la participation aux événements ou à des occasions où le commissaire représente le District.

12. Le carton blanc

Le District des Yvelines organisera trois réunions d'information pour présenter les modalités d'application du carton blanc. Celles-ci auront lieu les 17/09/2024, 23/09/2024 et 28/09/2024 au siège du District des Yvelines, à 19h00 pour les deux premières et lors du salon du football Yvelinois pour la dernière.

13. Le dispositif du service civique en faveur des clubs

Pour la saison 2023 / 2024, le District avait, sur sa demande, obtenu un agrément collectif pour 60 Services Civiques et ce sont 23 clubs Yvelinois qui avaient eu recours à un total de 54 Services Civiques, dans le cadre du dispositif proposé par le District (il avait été constaté 4 abandons en cours de saison).

Concernant la saison 2024/2025, de nombreux clubs se sont montrés très intéressés mais il est trop tôt pour donner des chiffres.

Afin de mettre en valeur les clubs qui suivent parfaitement les obligations et recommandations de cet engagement, le Comité décide la création d'un label service civique D.Y.F.. Il permettra également aux clubs récipiendaires à la fois d'alléger les démarches de début de saison mais aussi d'obtenir une certaine priorité d'accès au dispositif.

14. Le projet championnats de jeunes à 11, par année d'âge, avec accessions générationnelles

Brice PARINET revient sur ses échanges avec les présidents des 13 Clubs yvelinois qui avaient engagé deux équipes en championnats U16 mais aucune en U15. Il leur a rappelé les conséquences que pouvait présenter un tel choix pour la saison 2025-2026.

15. L'animation des Secteurs

Le comité a nommé les responsables de secteur comme suit :

Secteur 1 : Chrystel FERRY et Frederic LECLERC

Secteur 2 : Valérie TARDIVEL et Jean-François DUPONT

Secteur 3 : Jean Eric INACIO et Victor SIMON

Secteur 4 : Dorette ELANGUE et Ali SAHALI

Secteur 5 : Jean-Pierre LEDUC et Marc MALOISEL

Secteur 6 : Sandrine SANCHEZ, Florent BAUDOIN et Pierre GUILLEBAUX

Secteur 7 : Thierry MOURAUX et Jean-Jacques LENAFF

Madame Dorette ELANGUE a été désignée comme chargée du suivi des référents de secteurs et devra faire un point d'information des communications faites et des réunions organisées lors du prochain Comité de direction.

Madame Dorette ELANGUE et Monsieur Ali SAHALI vont rédiger un petit support pour décrire la fiche de mission des référents de secteur.

16. Le salon du football yvelinois

Brice PARINET revient sur l'organisation du salon du Football Yvelinois le samedi 28 septembre au pôle Léo LAGRANGE des Mureaux de 8h30 à 13h00. Il se tiendra notamment en présence de Mme Laura GEORGE, Secrétaire Générale de la Fédération Française de Football.

PROGRAMME DU SALON DU FOOTBALL YVELINOIS

- **Animation : Foot en marchant et Cécifoot** 9h00-11h00
- **Stands** 9h00-11h00
Dans la peau d'un arbitre
Service Civique : comment en avoir dans mon club
Les formations
Aides aux clubs : FAFA, LABELS, Pass Sport, Pass+
La force des champions : le mental
AEF (Amicale des Educateurs de Football)
Intégrer le PEF dans son club (Programme Educatif Fédéral)
Outils informatiques (Notifs Footclubs, FAL, Portail Club, Indemnités d'arbitres)
Foot Loisir (nouvelles pratiques)
Le parcours du (de la) jeune footballeur (euse) de talent
- **Mini-conférences & Réunions**
- | | |
|---|-------------|
| La prévention des blessures musculaires | 9h15-9h45 |
| Nouveauté : le Carton Blanc | 9h45-10h15 |
| Réunion des référents techniques des clubs | 9h45-10h45 |
| Qui peut jouer ce week-end ? | 10h15-10h45 |
| Remise des écussons arbitre et cartons blancs | 10h15-10h45 |
- **Masterclass** 10h45-12h15
Le Football et la Citoyenneté
Animée par Laura GEORGES (Secrétaire Générale de la F.F.F., Christian BASSILA (Directeur de l'I.N.F. Clairefontaine) et Charly SIMO (Directeur Sportif Cécifoot)

17. Les effectifs des licencié(s) ?

Les évolutions sont, en ce début de saison, à prendre avec beaucoup de prudence car elles ne préjugent pas de celles qui seront constatées dans les prochains mois. Toutefois nous pouvons constater que le District comptait, au 2/9/2024, 20 558 licenciés(e)s, soit 1 931 de plus qu'au 4/9/2023 (18 627). La hausse globale atteint donc 10,37 %.

Les effectifs des catégories du Football Libre masculin sont pour la plupart en hausse (+10,16%). Il en est de même pour les effectifs des catégories du Football Féminin (+ 11,52 %).

La hausse du nombre des « encadrants » (+ 6,81 %) est malheureusement moins significative ce qui automatiquement diminue notre taux d'encadrement.

18. Agenda

- Rendez-vous avec M. Olivier DE LA FAIRE, Vice-président du Conseil départemental : vendredi 20 septembre 2024
- Séminaire des commissions disciplinaires du District : samedi 21 septembre 2024
- Salon du Football Yvelinois : samedi 28 septembre 2024
- Rendez-vous avec M. Philippe DIALLO, le Président de la Fédération Française de Football : le lundi 30 septembre 2024.
- Comité de Direction : le mardi 15 octobre 2024

19. Questions diverses

Jean-Pierre LEDUC : s'interroge sur l'introduction du carton blanc en compétition de Futsal. Le carton blanc ne sera pas introduit sur ces compétitions.

Thomas DELASSUS : revient sur les difficultés rencontrées avec les arbitres formés dans un autre District après avoir été déclarés non recevables, notamment pour des raisons comportementales, lors d'une première formation initiale en arbitrage dans les Yvelines. Le sujet sera remonté en Comité de Direction de la Ligue.

La liste des points à l'ordre du jour étant épuisée, la réunion est close à 22h20.